

**Direction de la Diffusion et de l'Action Régionale**  
Division de la Communication Externe  
Bureau de presse

**Dossier  
de presse**

## *La nouvelle enquête Emploi*

**Dossier et documents publiables le 10 juillet 2003 à 0 h 00**

## - Sommaire du Dossier de presse -

	Pages
<i>FICHE 1</i>	
➤ La nouvelle enquête Emploi	3
<i>FICHE 2</i>	
➤ Premiers résultats de l'enquête Emploi 2003	5
<i>FICHE 3</i>	
➤ La mesure du chômage	7
<i>FICHE 4</i>	
➤ La mesure mensuelle du chômage au sens du BIT	8
<i>FICHE 5</i>	
➤ Les différences entre taux de chômage	11

### Publications en annexe

#### *INSEE PREMIERE N°909*

- Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 - Forte hausse du chômage entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2002 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2003

#### *INFORMATIONS RAPIDES N°212*

- Chômage au sens du BIT - révision des séries

#### *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N°362*

- La nouvelle enquête Emploi, l'activité et le chômage



## - FICHE 1 -

### *La nouvelle enquête Emploi*

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'enquête Emploi devient trimestrielle. Sa collecte est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. Depuis 1950, elle était annuelle et sa collecte avait lieu en général au mois de mars. Ce changement important répond à de nouveaux objectifs :

- apporter des résultats trimestriels, et non plus seulement annuels comme c'était le cas depuis 1982 ;
- répondre aux nouveaux besoins d'information sur le marché du travail : évaluation des politiques de l'emploi, estimation de la durée du travail, étude de la mobilité des individus, de la perméabilité des frontières entre emploi, chômage et inactivité ;
- prendre en compte les objectifs européens d'harmonisation des données : harmonisation des questionnaires, des modes de collecte et de la précision des résultats.

Trimestrielle, la nouvelle enquête Emploi fournit donc des résultats quatre fois par an (par opposition à la précédente qui le faisait de manière annuelle) et sa collecte continue est étalée uniformément sur les treize semaines du trimestre, contrairement à une collecte ponctuelle qui a lieu sur une petite période, par exemple les deux premières semaines du trimestre ou un mois dans l'année.

#### **Le champ de l'enquête**

La collecte de l'information est réalisée auprès des ménages résidant dans des logements « ordinaires », c'est-à-dire dans tous les logements à usage de résidence principale hors les communautés ou collectivités (foyer de jeunes travailleurs, résidence universitaire, maison de retraite, prison, etc.). Sont également interrogées les personnes résidant en collectivité mais ayant gardé un lien avec un logement ordinaire (par exemple : un étudiant revenant dans le logement de ses parents). Les enquêtés sont supposés être représentatif de toutes les personnes résidant en France métropolitaine.

#### **Les nouveautés de l'enquête**

La nouvelle *enquête Emploi* privilégie l'analyse conjoncturelle du marché du travail. Elle fournira des résultats dans des délais très courts, variant de 4 à 12 semaines après la fin du trimestre selon le type d'indicateur. Elle permettra en outre, grâce à son caractère continu, d'évaluer le volume annuel de travail, de mesurer les fluctuations infra-annuelles de l'emploi et des différentes formes d'emploi (mission d'intérim, contrats à durée déterminée, contrats aidés, etc.) et d'étudier les transitions infra-annuelles d'emploi à emploi, de chômage à emploi ou encore d'inactivité à emploi. Elle intègre enfin un suivi permanent de l'accès à la formation professionnelle continue.

Concernant les horaires de travail, l'enquête s'est considérablement enrichie : elle donne des renseignements sur la durée hebdomadaire prévue dans le contrat de travail, la durée hebdomadaire réelle effectuée en moyenne et la durée hebdomadaire effectuée une semaine de référence donnée. Elle renseigne aussi sur les congés annuels et les accords d'annualisation.



Autre nouveauté, l'enquête Emploi permet de repérer les situations de multi-activité : personnes exerçant une même profession pour plusieurs employeurs, personnes exerçant plusieurs professions (pour différents employeurs). Dans l'ancienne enquête, la profession principale, exercée pour l'employeur principal quand il y en avait plusieurs, faisait l'objet de l'essentiel de l'enquête.

#### **Maintien des informations habituelles**

L'objectif principal de l'enquête *Emploi* reste de comptabiliser le nombre de personnes ayant un emploi, le nombre de personnes au chômage et le nombre de personnes inactives, selon les critères du Bureau International du Travail, et de mesurer les évolutions de ces grandeurs.

En outre et comme précédemment, les populations en emploi, au chômage et inactives sont décrites avec précision : selon leur sexe, leur âge, leur niveau de formation, leur catégorie sociale, leur ancienneté dans cette situation, leur situation un an plus tôt, leur contrat de travail, les caractéristiques de leur employeur ou encore leur région de résidence.

#### **Diffusion des résultats**

Les résultats de l'enquête seront publiés par les canaux habituels :

- un *cederom Insee-Résultats* annuel, détaillant les résultats de l'enquête en moyenne sur l'année, publié vers avril de l'année suivante ;
- un *cederom* comportant le fichier détaillé des 4 enquêtes trimestrielles de l'année, diffusé vers avril de l'année suivante ;
- Un *Insee Première* par an présentant les résultats généraux en moyenne annuelle ;
- deux à trois *Insee Première* thématiques par an : les premiers thèmes envisagés sont l'exercice de plusieurs emplois et le travail pour plusieurs employeurs (multiactivité) ; les transitions entre emploi, chômage, inactivité au sein d'une année ; les rythmes infra-annuels de travail ;
- des articles plus détaillés dans la revue *Economie et Statistique*.



- FICHE 2 -  
***Premiers résultats de l'enquête Emploi 2003***

Au premier trimestre 2003, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'élève à 2 685 000 en moyenne non corrigée des variations saisonnières, soit 9,9 % de la population active. C'est le premier résultat de la nouvelle enquête emploi trimestrielle, mise en place en juillet 2001, et qui se substitue désormais à l'ancienne enquête Emploi annuelle. Après plusieurs années de baisse et une légère remontée entre 2001 et 2002, le nombre de chômeurs au sens du BIT a augmenté de plus de 200 000 entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003. Les écarts de chômage entre diplômés et non-diplômés restent stables. En 2003 comme en 2002, les personnes sans diplôme ou munies du seul certificat d'études ont une probabilité d'être au chômage à peu près double de celle des personnes diplômées de l'enseignement supérieur long.

**Le chômage de longue durée repart à la hausse**

Plus de 1,1 million de chômeurs recherchent un emploi depuis plus d'un an, soit 43 % d'entre eux. Ils sont 160 000 de plus qu'un an plus tôt. Après trois années de décrue, le chômage de longue durée est reparti à la hausse. Il continue de toucher essentiellement les salariés les plus âgés : les entreprises recrutent difficilement les personnes de plus de 50 ans.

Plus d'un chômeur sur cinq est sans emploi depuis plus de deux ans, soit environ 600 000 chômeurs de très longue durée. Cette forme extrême de chômage est elle aussi en progression (30 000 personnes en plus en un an), même si elle augmente moins vite que l'ensemble du chômage. Le chômage de très longue durée est typique des chômeurs âgés : 43 % des chômeurs de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans.

**La progression de l'emploi a fortement ralenti**

Entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003 le nombre de personnes ayant un emploi a à peine progressé : l'économie française compte seulement 70 000 emplois de plus qu'un an auparavant. Pour les salariés, le nombre de postes sous contrat à durée déterminée, contrat aidé ou intérim est en baisse (- 80 000) et celui des postes sous contrat à durée indéterminée en augmentation (+140 000).

L'industrie et l'agriculture recrutent moins que le tertiaire et la construction : dans les deux premiers secteurs, 7 % des postes sont occupés par des personnes embauchées depuis moins de un an, contre 12 % dans la construction et le tertiaire.

**Stabilisation de la durée du travail**

Début 2003, les salariés à temps complet déclarent travailler en moyenne hebdomadaire 38 heures et 50 minutes les semaines pleines (sans congé, ni absence, ni jour férié), soit exactement autant qu'un an plus tôt. Du fait des heures supplémentaires, la durée moyenne de travail des salariés dont le contrat prévoit une durée hebdomadaire est de 2 heures supérieure à celle prévue dans le contrat, qui est en moyenne de 36 heures. La proportion de salariés dont le contrat indique une durée hebdomadaire strictement supérieure à 35 heures baisse : elle est de 31 %, contre 37 % un an plus tôt.

*Fiche 2 - Premiers résultats de l'enquête Emploi 2003*

---

### **Le taux d'activité des femmes continue d'augmenter**

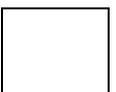
Les femmes sont de plus en plus souvent actives : début 2003, 63,4 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi ou en recherchent un, soit presque un point et demi de plus que début 2002. C'est aux âges où elles ont pourtant les charges familiales les plus importantes que leur taux d'activité s'accroît le plus : désormais moins de 20 % des femmes de 30 à 54 ans n'ont pas d'activité professionnelle et n'en cherchent pas.

### **Comparaison des résultats de l'enquête en continu et de l'enquête annuelle en 2002**

En 2002, les deux dispositifs se sont superposés : l'enquête Emploi annuelle a pour la dernière fois eu lieu comme à l'habitude en mars et l'enquête Emploi en continu s'est déroulée tout au long de l'année.

Si l'on considère par exemple le taux de chômage selon l'enquête Emploi en continu, il y a en moyenne au premier trimestre 2002 2 448 000 chômeurs au sens du BIT, soit un taux de chômage de 9,1 % de la population active. L'enquête Emploi annuelle fournit une estimation très voisine : en mars 2002, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'élève à 2 341 000, soit 8,9 % de la population active.

Il y a deux raisons pour lesquelles les deux enquêtes ne fournissent pas exactement les mêmes résultats : elles ne se réfèrent pas à la même période et elles ne couvrent pas le même champ (353 000 actifs supplémentaires sont couverts par l'enquête Emploi en continu).



## - FICHE 3 - *La mesure du chômage*

Le problème de la mesure du chômage suscite des interrogations qui reviennent de façon très régulière dans le débat social depuis que le phénomène est devenu massif. On peut à cet égard citer l'article de O. Marchand et C. Thélot<sup>1</sup> qui comparait en 1983 de façon approfondie les deux principaux instruments de mesure du chômage, l'enquête Emploi et le fichier des demandeurs d'emploi de l'ANPE, à un moment où le nombre des chômeurs avoisinait les deux millions, soit le double de ce qu'il était en 1976. Vingt ans après, le constat reste le même : des écarts parfois importants existent entre les différents indicateurs de chômage, aussi bien en niveau qu'en évolution mais il est possible de donner des explications, au moins partielles, de ces écarts.

### **Une mesure du chômage conventionnelle**

Toute mesure du chômage est forcément conventionnelle, ce qui ne veut pas dire arbitraire. Entre l'actif occupant un emploi stable, à l'abri de tout risque de licenciement, et le chômeur en fin de droits, mettant tout en œuvre pour trouver du travail, le fossé est large. Mais l'on passe de la première à la seconde position par toute une série de situations intermédiaires proches les unes des autres, plus floues, plus indéfinies. Chaque convention servant à délimiter le chômage tranche dans le flou des situations intermédiaires à un endroit distinct : les effets de deux conventions différentes ont donc toutes les chances d'être différents. Et pour peu que telle ou telle situation prenne de l'importance ou se réduise au cours du temps, la différence elle-même variera ; sans compter les modifications apportées à l'application d'une même convention.

### **Deux mesures très différentes**

En France comme chez nos voisins européens, deux mesures du chômage prévalent dans le débat social : le nombre de chômeurs au sens du Bureau International du Travail<sup>2</sup> mesuré par l'enquête Emploi et le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) enregistré à des fins administratives par l'ANPE.

Il est naturel que ces deux mesures, très différentes dans leur mode d'obtention comme dans les conventions qui les sous-tendent, conduisent à des estimations distinctes. C'est la coïncidence des indicateurs qui serait surprenante.

Les premiers résultats de l'enquête Emploi en continu illustrent bien cette réalité. Selon l'enquête, il y avait en moyenne au 1er trimestre 2003, 2 685 000 chômeurs BIT alors que à la fin du mois de février de cette même année, l'ANPE recensait 2 424 467 demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 800 612 demandeurs de catégorie 1 ou 6 et 2 703 895 demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3 hors activités réduites (en données non corrigées des variations saisonnières). En outre, sur une année, les évolutions de ces quatre indicateurs ont été respectivement de + 9,7 %, + 5,7 %, + 4,6 % et + 5,8 %.

<sup>1</sup> « Le nombre des chômeurs », *Économie et Statistique*, n°160, novembre 1983.

<sup>2</sup> Rappelons-en la définition : est considéré comme chômeur tout individu qui (a) est totalement sans travail, (b) est disponible pour travailler et (c) recherche activement un emploi.

Le jugement que l'on peut porter sur les évolutions conjoncturelles du chômage à travers ces différents indicateurs est rendu fragile par les variations affectant les règles de confection de chaque instrument et par leur sensibilité différente à toute modification des comportements et des institutions, mais aussi aux évolutions du marché du travail. Ces dernières expliquent notamment que les demandeurs inscrits à l'Agence soient de plus en plus nombreux à être classés selon les normes internationales soit comme actifs ayant un emploi (développement des « petits boulots »), soit comme inactifs (extension du chômage découragé).

Au-delà des difficultés d'interprétation des variations du chômage à court terme, le constat qui se dégage des évolutions sur moyenne période est beaucoup plus assuré : après avoir fortement décru de la mi-1997 à la mi-2001, le chômage a repris sa progression depuis deux ans.

**Chômeurs BIT et inscrits à l'ANPE**  
effectifs en milliers à l'enquête Emploi - moyenne annuelle 2002

Chômeurs BIT non inscrits (400)	Inscrits à l'ANPE  (3 587)
Chômeurs BIT inscrits (1 993)	
Inscrits actifs occupés (907)	
Inscrits ne recherchant pas d'emploi (528)	
Inscrits non disponibles (159)	

Guide de lecture : En moyenne en 2002, sur les 3 587 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE selon l'enquête Emploi, 1 993 000 répondaient aux critères du chômage au sens du BIT, les autres étant actifs occupés, ne recherchant pas d'emploi ou encore non disponibles. Inversement, 400 000 chômeurs BIT n'étaient pas inscrits à l'ANPE.



- FICHE 4 -  
***La mesure mensuelle du chômage au sens du BIT***

Le suivi mensuel du chômage au sens du Bureau International du Travail - connu sous ses initiales BIT - est une nécessité, et seule l'enquête Emploi permet de connaître son niveau. Bien que la nouvelle enquête se déroule en continu, la précision de celle-ci sur un mois n'est pas suffisante pour calculer le taux de chômage mensuel. Le principe retenu dans un premier temps est donc d'utiliser les évolutions des Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), par sexe et par âge, pour actualiser, chaque mois, le nombre de chômeurs mesuré à l'enquête de façon fiable - avec la même précision que dans l'ancienne enquête annuelle. Les séries continueront à n'être révisées qu'une fois par an pour prendre en compte l'information apportée par la nouvelle enquête sur l'année. Ce principe s'inscrit dans la continuité de la méthode utilisée précédemment. À terme, lorsque l'on disposera de séries suffisamment longues, l'enquête sera utilisée trimestriellement pour le calcul du taux de chômage.

Les séries de taux de chômage ont donc été révisées -comme chaque année - en utilisant les résultats de la nouvelle enquête emploi d'avril 2002 à mars 2003. Celle-ci fait apparaître une hausse du chômage légèrement plus forte que celle estimée par les DEFM de mars 2002 à mars 2003: le taux de chômage est révisé à la hausse de 0,2 point, et s'établit à 9,5 % de la population active en mai 2003 en données corrigées des variations saisonnières.

**Le suivi mensuel, une nécessité**

Depuis 1986\*, l'Insee estime un taux de chômage mensuel répondant à la définition du Bureau International de Travail. Une telle série est un outil essentiel pour le suivi de la conjoncture et pour les comparaisons entre pays.

**La nouvelle enquête ne peut pas être utilisée mois par mois**

Le principe général d'estimation du chômage au sens du BIT mis en œuvre précédemment n'est pas modifié : il consiste d'une part, à mesurer directement une fois par an le nombre de chômeurs au sens du BIT grâce à l'information fournie par l'enquête Emploi, et, d'autre part, à utiliser au mieux l'information conjoncturelle disponible pour actualiser mensuellement le nombre de chômeurs au sens du BIT.

Jusqu'ici, la série du nombre de chômeurs était calée sur les résultats annuels de l'enquête Emploi, réalisée en mars de chaque année. L'enquête est à présent réalisée en continu, mais le nombre de ménages interrogés (37 000 par trimestre) est insuffisant pour pouvoir fournir mensuellement une estimation fiable du nombre de chômeurs en fin de mois. Comme la moyenne de quatre trimestres est aussi précise que l'enquête annuelle des années précédentes, la série mensuelle de chômage est ainsi pour l'instant recalée sur cette moyenne annuelle.

---

\* « Sur les statistiques de l'emploi et du chômage », rapport de la mission de réflexion et de propositions confiée en juillet 1986 par le Premier Ministre à M. Edmond Malinvaud pour la mise en place d'« indicateurs fiables et objectifs sur le marché du travail ».



#### ***Fiche 4 - La mesure mensuelle du chômage au sens du BIT***

---

A terme, le nombre de chômeurs mesuré en moyenne chaque trimestre dans l'enquête pourra néanmoins être utilisé comme point de calage de cette série mensuelle. Il est en effet nécessaire de disposer de davantage de recul sur les résultats de l'enquête en continu, notamment pour réaliser des traitements statistiques suffisamment robustes en matière de corrections des variations saisonnières.

##### **L'Insee utilise la catégorie d'inscrits à l'ANPE la plus proche du concept BIT**

Pour actualiser tous les mois le nombre de chômeurs issus de l'enquête, l'Insee effectue depuis novembre 2001 un traitement différencié par sexe et groupe d'âge. Pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, le chômage au sens du BIT mensuel est estimé à l'aide de relations économétriques reliant l'évolution de cette variable à celles des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE n'ayant exercé aucune activité même réduite dans le mois (DEFM de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite) et de l'emploi intérimaire.

Pour les personnes de 25 ans et plus, l'évolution mensuelle du chômage est calquée sur celle des DEFM de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite. Ces trois catégories recouvrent les demandeurs d'emploi recherchant un emploi quel que soit le type de contrat : à durée indéterminée ou non, à temps partiel ou à temps complet. Exclure les personnes qui ont déclaré avoir travaillé pendant le mois permet de se rapprocher du concept du BIT.

##### **Les résultats de l'enquête d'avril 2002 à mars 2003**

Le nombre de chômeurs au sens du BIT a été en moyenne de 2 453 000 sur la période allant d'avril 2002 à mars 2003 (soit quatre trimestres de la nouvelle enquête). Ceci correspond à un taux de chômage de 9,1 % en moyenne entre avril et mars, et se traduit par un taux de 9,5 % en mai 2003, soit une révision à la hausse de 0,2 point des taux publiés fin juin. Sur un an le taux de chômage a augmenté de 0,5 point. A la fin mai 2003, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans s'établit dorénavant à 20,5 %, en hausse de 1,3 point sur un an, celui des actifs de 25 à 49 ans s'établit à 8,8 %, en hausse de 0,6 point, et celui des actifs de plus de 50 ans s'établit à 7,0 %, en hausse de 0,3 point sur un an. Le taux de chômage des hommes a augmenté de 0,6 point sur un an, à 8,6 %, tandis que celui des femmes est en hausse de 0,4 point, pour s'établir à 10,6 %.

Comme chaque année, les séries de population active nécessaires au calcul des taux de chômage ont été révisées, de même que les coefficients de variations saisonnières. L'effet de ces deux révisions n'affecte néanmoins que de façon très faible le taux de chômage global en mars 2003.



**- FICHE 5 -**  
***Les différences entre taux de chômage***

Cette fiche vise à faire le point sur les différents niveaux de taux de chômage que l'on peut trouver dans ce dossier ou qui seront diffusés bientôt par Eurostat.

**Quelques définitions**

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs, lui-même défini comme la somme du nombre de personnes en emploi (dits actifs occupés) et du nombre de chômeurs. Les concepts d'emploi et de chômage retenus ici sont ceux préconisés par le Bureau International du Travail avec des données provenant toutes de l'enquête Emploi<sup>3</sup>. Cela signifie que les écarts entre niveaux ou évolutions des taux de chômage ne peuvent être attribués à des différences de concepts ou de sources.

**Taux de chômage au sens du BIT début 2003 en niveau et en évolution annuelle,  
avec leurs caractéristiques**

	Niveau début 2003 (en %)	Evolution début 2002 - début 2003 (en points)	Caractéristiques			
			Date	Champ	Interprétation harmonisée ou française du chômage	Taux brut ou CVS
Taux directement issu de l'enquête Emploi en continu	9,9	+ 0,8	Moyenne du 1er trimestre	France métropolitaine	Française	Brut
Taux diffusé mensuellement dans Informations rapides	9,4	+ 0,6	Fin février	France métropolitaine	Française	CVS
Taux diffusé dans le bulletin mensuel de statistique (BMS) et la base de données macroéconomiques (BDM)	9,9	+ 0,6	Fin mars	France entière (y.c DOM)	Française	CVS
Taux qui devrait être diffusé par Eurostat d'ici l'automne 2003	9,0*	+ 0,6*	Fin mars	France entière (y.c DOM)	Harmonisée	CVS

\* estimations

Source : enquêtes Emploi, INSEE.

<sup>3</sup> En métropole, il s'agit de l'enquête en continu. Dans les DOM, il s'agit d'une enquête comportant le même questionnaire mais réalisée annuellement à chaque 2<sup>ème</sup> trimestre.

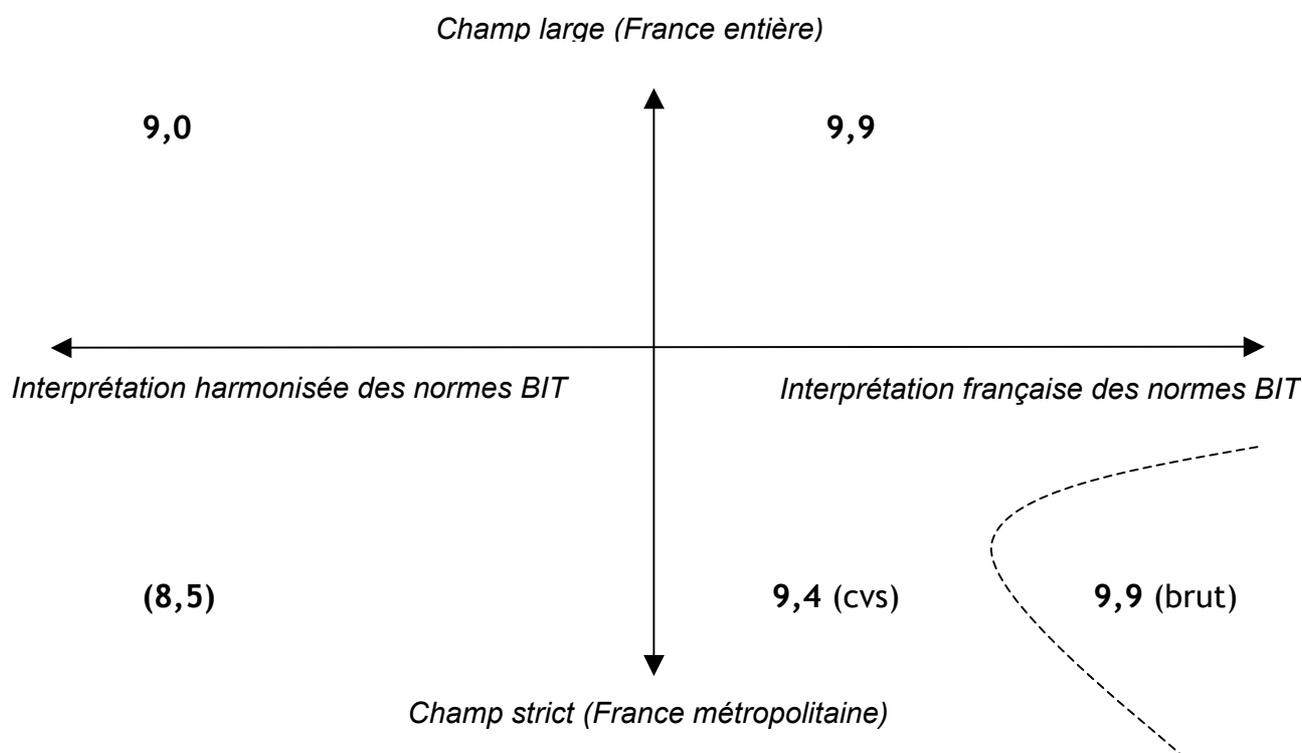
**Comment expliquer les différences entre taux ?**

Les différences de taux présentés dans le tableau et le schéma s'expliquent par des différences éventuelles de date, de champ, d'interprétation des recommandations du BIT ou encore de nature (taux bruts ou corrigés des variations saisonnières) :

- la **date** peut être soit la moyenne du premier trimestre, soit la fin du mois de février ou de mars ;
- le **champ** peut être soit la France métropolitaine, soit la France entière, c'est-à-dire incluant les quatre départements d'outre-mer ;
- par ailleurs l'**interprétation des notions** de démarche active de recherche d'emploi et de disponibilité peut être harmonisée<sup>4</sup> (Eurostat) ou française, dans la continuité avec les estimations précédentes ;
- les **données** peuvent être brutes ou corrigées des variations saisonnières ;

Le taux de 9,9 % issu de l'enquête Emploi pour le premier trimestre 2003 apparaît élevé, de même que la variation annuelle de 0,8 point de ce taux retracée par l'enquête. Parmi les explications justifiant ces résultats on peut avancer le caractère brut de ces données ainsi que leur marge d'erreur, résultant de ce qu'elles proviennent d'un sondage. Ainsi, le taux de 9,9 % est estimé à  $\pm 0,4$  point près (intervalle de confiance à 95 %). Il en va de même pour la variation annuelle du taux.

**Taux de chômage début 2003 selon le champ géographique et l'interprétation des normes BIT (données CVS)**



<sup>4</sup> Voir à ce sujet l'article d'Olivier Chardon et Dominique Goux dans *Économie et Statistique*, n° 362.

